

La Ville d'Albi labellisée

«Ville prudente»

A l'occasion du Congrès des maires de France 2022, l'association Prévention routière a dévoilé le nom des nouvelles villes labellisées « Ville Prudente ».

La Ville d'Albi vient donc d'obtenir 2 cœurs qui récompensent son engagement en matière de sécurité routière.

Depuis 2017, l'association Prévention routière récompense, par le biais de son label Ville Prudente, les collectivités développant une politique active de prévention routière, afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de leurs habitants.

La ville d'Albi a candidaté et a présenté toutes les mesures de prévention routière mises en place et programmées sur la commune:

- les aménagements conçus pour prévenir et réduire le risque d'accident et la vitesse en ville
- les actions d'information et de sensibilisation en direction des usagers et la formation réalisée auprès des employés municipaux.

Le Label ville prudente est décerné pour 3 ans avec un niveau de labellisation allant de 1 à 5 cœurs déterminé suite à une visite terrain.

Ce label est une vraie reconnaissance pour la ville d'Albi qui depuis des années multiplie les efforts et les actions de prévention, notamment pour la sécurité des piétons :

- création de zone 30 km/h dans certaines rues à l'aide de ralentisseurs.
- aide à l'achat de vélos pour encourager la circulation douce accompagner d'une formation (aide communautaire).
- aménagement de double sens cyclables dans les rues à sens unique pour les véhicules à moteur.
- sécurisation des abords des écoles avec des barrières mais aussi à l'aide d'une signalétique spécifique.

Toutes ces initiatives portées par la Ville d'Albi avec le concours de l'agglomération de l'Albigeois pour certaines, permettent au quotidien d'apaiser les déplacements de chacun.